

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 30 (1879)

Artikel: Procès-Verbal de la réunion générale de la Société jurassienne d'émulation à Moutier, le 12 octobre 1878
Autor: Gagnebin, Hri. / Boivin, Ed.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684409>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROCÈS-VERBAL
DE
LA RÉUNION GÉNÉRALE
DE LA
SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION
à MOUTIER
le 12 octobre 1878

La séance générale de la Société jurassienne d'émulation, convoquée à Moutier, s'ouvre à 9 1/2 heures du matin dans une des salles de la maison d'école, élégamment ornée de fleurs, de drapeaux, et d'écussons.

Une cinquantaine de membres, ainsi qu'un public assez nombreux, y assiste.

M. *Ed. Boivin* préside.

Il invite MM. Klaye, Quiquerez, Feune de Delémont, Dupasquier et Hengy de Porrentruy, Imer de Neuveville, Favre et Ebersold, délégués de Montbéliard, Zweifel et Klenck, de Mulhouse, et Thiessing, ancien président du comité central, à prendre place au bureau.

Il ouvre ensuite la séance par un discours où il rappelle la fondation de la section de Moutier, devenue nécessaire par le fait que celle d'Erguel a fait place à une section locale à St-Imier. Il développe ensuite le but de la Société d'émulation : il nous faut, dit-il, des hommes capables de développer l'intelligence de notre peuple et d'y soutenir l'industrie ; la société a trop négligé de former les

jeunes Jurassiens dans ce but, elle doit devenir de plus en plus une société d'utilité publique ; alors elle répondra aux besoins du moment, et regagnera sa force d'autrefois.

Le président donne ensuite lecture de quelques lettres et télégrammes de Belfort, de la Société des Vosges, d'Epinal, de celle du Doubs (Besançon), ainsi que de M. Jurgensen du Locle, et exprime au nom de tous le regret de ne pas voir de représentants de ces sociétés au milieu de nous.

M. *Hengy*, secrétaire du comité central, présente le rapport sur la marche de la Société. Elle achève sa 31^e année d'existence, et célèbre aujourd'hui sa 28^e fête annuelle.

Le rapporteur constate la présence de quelques membres fondateurs : MM. Quiquerez et Klaye, et se félicite de ce que la mort a épargné les rangs de la Société. — Il ne présentera pas de rapport spécial des sections, vu que les unes seraient trop humiliées, les autres trop flattées. Porrentruy a publié cette année un album jurassien ; sa bibliothèque a été transférée à l'hôtel-de-ville.

La question de l'impôt progressif ayant présenté de trop grandes difficultés, elle ne sera pas traitée encore. La parole est accordée à M. *Gagnebin*, qui lit son rapport sur les caisses d'épargnes scolaires ; il les combat comme contraires à une saine pédagogie, à la mission des écoles et à l'égalité républicaine, tout en faisant des réserves sur l'introduction du travail productif commun fait par les élèves en vue d'un bénéfice commun. — Il voudrait renvoyer la question aux familles puisque, selon les caractères, il faut enseigner à tel enfant l'épargne, à tel autre l'emploi de l'argent. Enfin il croit que les résultats matériels sont insignifiants.

Ces conclusions sont attaquées par M. *Guerne*, instituteur à Bienne, qui dit qu'on ne doit pas s'arrêter aux résultats matériels, mais que ce qui importe c'est l'habitude prise pour plus tard. C'est dans ce même sens que

parlent MM. *Périllard*, *Zweifel*, de Mulhouse, et *Montandon* de St-Imier, tandis que M. *Frey*, de Moutier, objecte que pour parler de l'épargne des enfants, il faudrait qu'ils pussent gagner, ce qui n'est pas de leur âge.

M. *Favre*, de Montbéliard, lit un charmant travail sur les chants nationaux de la Russie ; il présente un aperçu du changement qu'a produit le développement de la femme sur le caractère du peuple, sur la vie nationale, et démontre cela par quelques citations bien choisies des chants populaires. Ce travail sera publié dans les actes de la Société.

M. *Biétrie*, de Delémont, donne lecture d'un document relatif à l'entrée des Français dans la prévôté en 1797, spécialement sur quelques événements remarquables et quelques traits intéressants relatifs au canton de Malleray.

M. *Caze*, professeur à Porrentruy, donne un aperçu du caractère de la poésie de Marc Monnier, le poète romand, et lit quelques pièces de ses œuvres.

M. *Zweifel*, de Mulhouse, présente un travail intéressant sur l'origine des sources d'eau. Il établit que l'ancienne solution de la question, qui expliquait les sources par la pénétration de la pluie dans le sol, est insoutenable, puisque la pluie ne pénètre jamais à plus de 5 ou 6 pieds de profondeur et que d'habitude elle n'atteint pas à 50 centimètres. — Il présente une autre solution, établie sur plusieurs observations ingénieuses : l'air atmosphérique, 800 fois moins dense que l'eau, pénètre donc 800 fois plus facilement dans le sol ; il doit atteindre le centre de la terre, mais en comparant l'air des montagnes à celui de nos vallées, il faut conclure que plus il est près du centre de la terre, plus il est chargé de vapeurs d'eau. Ces vapeurs augmentent aussi bien sous la terre que dans l'atmosphère, lorsqu'il y a de la pluie. En se condensant sous l'action des différences de température à l'intérieur du sol, l'air forme ainsi nos sources d'eau. M. *Zweifel* recommande cette solution à l'étude des membres de la Société, afin

qu'elle soit combattue si elle est fausse, ou confirmée si elle est juste.

M. *Quiquerez* présente à la Société 115 planches de monuments historiques du Jura et quelques cartes archéologiques, puis un travail qui sera imprimé sur l'histoire de la réformation dans la prévôté, d'après des sources inédites, spécialement d'après les archives des chanoines, du prince Evêque et des gouvernements de Berne et de Bâle. Il établit que les causes de la réforme dans ce pays ont été politiques ; l'agitation qui régnait dans la prévôté, particulièrement dans le Val de Tavannes, et qui a amené Farel le 10 mars 1530 dans l'Erguel, puis à la fin d'avril ou au commencement de mai de la même année à Tavannes, Sornetan, Moutier, — cette agitation était due au mécontentement soulevé par les exactions des chanoines. Les résultats de la réforme furent, dans le domaine politique, l'union plus intime avec Berne, dans le domaine moral, un développement intellectuel plus grand, l'action des tribunaux de mœurs et l'encouragement de l'agriculture.

Le caractère des prévôtois, dit M. *Quiquerez* en terminant, porte les traces de l'œuvre de la réforme.

M. *Quiquerez* appelle l'attention de l'assemblée sur les remarquables reliefs que M. Biétrix a faits des châteaux de Porrentruy, d'Asuel et de Pleujouse, et de l'abbaye de Lucelle, qui sont exposés dans une salle voisine et que les membres de la société avaient déjà admirés. Il dépose une proposition de les acquérir pour l'Ecole cantonale de Porrentruy. Cette proposition fut renvoyée au comité de la section de cette ville.

M. *Klenck*, de Mulhouse, désire, avant que l'assemblée soit congédiée, lui adresser quelques paroles ; il rappelle les vieilles relations de Mulhouse et de la Suisse, et remercie la Société de l'invitation et de l'accueil qui ont été faits aux députés de la Société industrielle d'Alsace.

La séance publique est levée ; les membres restent pour prendre quelques décisions.

Les nouveaux membres, au nombre de 42, 5 de Neuveville, 4 de Porrentruy, 1 de Delémont et 32 de Moutier, sont reçus à l'unanimité.

Neuveville est désignée comme lieu de réunion pour la fête de 1879.

La vérification des comptes est renvoyée à plus tard ; MM. Dr Schwab et Ed. Boivin sont chargés d'en activer la reddition.

Le nouveau comité central est composé ainsi : Président, M. Caze ; vice-président, M. Spiro ; secrétaire, M. Hengy ; membres : MM. Dupasquier, Meyer, Ed., Carnal.

A partir de cette année, les *Actes* de la Société recommenceront à paraître, au lieu du journal.

M. *Feune*, avocat, est désigné pour faire un rapport unique sur l'impôt progressif.

La séance est levée, et les membres se rendent à l'hôtel du Cerf, dans la grande salle restaurée, où les attend le repas. La musique de Moutier contribue à animer cette partie de la fête, tandis que des toasts nombreux, la lecture d'une poésie de Marc Monnier, par M. *Caze*, et une scène historico-comique, lue par M. *Quiquerez* et empruntée à la vie des chanoines du pays, offrent au cœur et à l'esprit un aliment facile et agréable. La plupart des membres se retrouvent, soit pour visiter le temple de Moutier, soit pour admirer l'entrée des gorges. Une fois encore, tous se rencontrèrent au restaurant de la gare pour vider un verre à la santé des amis qui allaient nous quitter, mais qui, en partant, nous laissaient un précieux souvenir et l'espérance de bientôt les revoir.

Moutier, le 12 octobre 1878.

Le Secrétaire,
H^{ri} GAGNEBIN.

Le Président,
ED. BOIVIN, avocat.

